

CE ADVSEA

641 chemin de la verdière. La maison bleue. 84140 MONTFAVET

Tel : 04 90 14 64 09

Mail : ce.advsea84@orange.fr

COMPTE RENDU du 23 06 2017

Présents : A. Montal / L. Mazelier / M. Dujon / B. Mouret / C. Vialle / B. Martinez

Excusées : V.Magnani /M.Galerand/A.Schmitt

ORDRE DU JOUR

CE OFFICIEL DU 23 06 2017

- Approbation des comptes rendus des mois d'avril et de mai 2017
- Retour A.G
- Point sur le Service Prévention et bilan activités 2016 du S.I.D
- Point sur création du S.I.D
- Plan de formation professionnelle 2016/ invitation salariés commission formation
- Questions diverses

Le Président du CE

Aimé Montal

1. Approbation du CR du mois d'avril

2. Approbation du CR du mois de mai avec des modifications souhaitées par l'employeur notamment sur la question de la délibération relative à la demande d'audit financier.

Après débat sur la procédure règlementaire, il est convenu de remettre cette question à l'ordre du jour du CE du mois de juillet, séance pendant laquelle seront remis les pièces que pourrait exiger le Conseil départemental en tant que justificatifs d'une dépense non prévue au budget 2017.

3. Retour AG

Le délégué syndical CGT ne cache pas son inquiétude quant au discours de Mme BOUCHET et de Mme Linda VALLET, notamment dans l'utilisation de l'expression « prestataire de service » en parlant des associations telle que l'ADVSEA.

Le Président se pose la question de la plus-value à inviter des partenaires puisque c'est une assemblée générale interne à l'ADVSEA

La directrice générale y voit quelques retombées positives avec certains partenaires.

Par contre, selon elle, il faudrait améliorer nos relations avec la presse locale, absente ou si peu présente.

Le Président, la directrice générale et les élus s'accordent à constater globalement un grand décalage entre les décideurs des institutions et la réalité sociale

4. Point sur le Service de Prévention Spécialisée SPST

La directrice générale rappelle l'existence d'une convention administrative, qui nous lie depuis 2001. Cette convention, un peu obsolète, a été prolongée par de nombreux avenants dont le dernier pour 2017 pour une reconduction annuelle.

Il faut savoir que l'on ne peut fonctionner sans, celle-ci déclenchant le versement du montant de la dotation globale.

L'enjeu est d'avoir une nouvelle convention, co-construite avec le Conseil Départemental dans une véritable démarche collaboratrice.

Une des difficultés actuelles réside dans le fait que les nombreuses sollicitations pour rencontrer le Conseil départemental n'ont pas encore abouti.

Le Service a finalisé sa démarche d'évaluation interne, terminé sa phase de diagnostic social territorial qui ne peut qu'intéresser le Département, et travaille actuellement sur l'écriture d'un nouveau projet de service.

La décision de la direction du Service partagée par l'Association est de ne pas attendre le Conseil Départemental pour élaborer un projet de service que La Prévention espère présenter en septembre prochain.

5. Point sur le Bilan activités 2016 du Service Initiative et Développement :

Mme Mazelier affirme que le bilan est assez satisfaisant avec un nombre non négligeable de pistes de travail.

- Sur la Mission radicalisation : 10 jeunes suivis ; des crédits sont alloués tous les 6 mois par la DDCS.
- Missions de médiation des gens du voyage : une nouvelle mission vient d'être confiée par la Préfecture au niveau du département et concerne les grands déplacements sur l'été dans le Vaucluse.
- Lieu ressource formations : L'ADVEA a choisi une stratégie par la création du Service Initiatives et Développement en affichant la pertinence de son activité de missions annexes, financées par d'autres partenaires institutionnels mais relevant également de la protection de l'Enfance.

Dans cette optique, il est important de créer un budget propre à ce service, qui lui ne nécessite pas d'habilitation.

La création de ce SID sera portée pour validation au CA du 29 06 2017 ; ensuite viendra la phase du montage juridique et comptable qui prendra quelques mois.

Une fois créé juridiquement parlant, il est clair que cela entraînera une autre gestion des personnels et des fonds.

Mme Mazelier déclare qu'un des axes prioritaires de ce SID sera l'accès à l'emploi et la formation des jeunes, avec comme nouvelles ressources financières possibles des fonds européens qu'il faudra aller chercher.

Pour Mme Mazelier, il est pertinent de construire un dispositif de préqualification sur les métiers de l'environnement, ce qui pourrait constituer le socle du SID.

D'ailleurs, le plan de formation associatif 2018 proposera une action sur le montage de dossiers de demandes de fonds européens.

La directrice générale confirme aux élus, que la commande dans le cadre de ce nouveau service, SID, ne sera lisible qu'après connaissance des grandes orientations du Conseil départemental (ex : la lutte contre la radicalisation).

De plus, La directrice générale annonce qu'elle vient d'être élue au CA du GIAPATS ; l'ADVSEA va s'inscrire dans une politique de recrutements d'apprentis et souhaite que le SID devienne un lieu ressources « formations ».

5 Plan de Formation 2018

B. Mouret, président de la commission formation, souhaite relancer cette commission et va solliciter les salariés.

Mme Mazelier rappelle que la formation professionnelle est un outil managérial important et annonce la diffusion en septembre, d'une note d'orientations à l'attention des directions des établissements et services.

Elle informe également les élus d'une rencontre intéressante avec le Président de l'Université d'Avignon et le partenariat avec la PJJ pour des formations actions comme par exemple sur le handicap.

Fin réunion

Prochain CE le 21 07 2017

Au siège de l'ADVSEA